Expo01-15-20150325:Mise en page 1 25/03/15 14:01 Page1

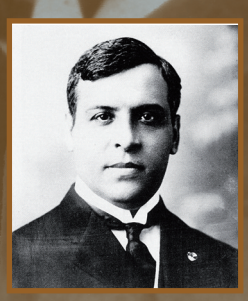

Le 17 Juin 1940, après une longue réflexion, Aristides de Sousa Mendes décide, soutenu par son épouse, d'accorder des visas « à tout le monde ». Les informations de son frère jumeau, César alors ambassadeur du Portugal à Varsovie, ont participé à sa décision. Pedro Nuno, le fils d'Aristides, raconte :

« Notre père nous a dit qu'il aurait entendu une voix, celle de sa conscience ou celle de Dieu, qui lui dictait la conduite à suivre, et que cela était très clair pour lui ».

ARISTIDES DE SOUSA MENDES

Consul du Portugal
à Bordeaux

le Juste d'Aquitaine

Aristides de Sousa Mendes est consul du Portugal à Bordeaux en 1940.
Il choisit de désobéir à son gouvernement.
Il sauve des milliers de personnes en leur délivrant des visas pour la vie et la liberté.

Expo01-15-20150325:Mise en page 1 25/03/15 14:01 Page2

les origines

Aristides de Sousa Mendes, aristocrate catholique conservateur, et son frère jumeau César naissent le 19 juillet 1885 dans le village de Cabanas de Viriato, au centre du Portugal.

Dans cette région de Beira Alta, entre Coimbra, Viseu et Guarda, est né et a combattu le héros lusitanien Viriato. Elle est marquée par la notion d'autorité et d'honneur, selon l'écrivain portugais Fernando Da Costa.

Le père d'Aristides et de César de Sousa Mendes, José de Sousa Mendes, juge au tribunal de Coimbra, est considéré par tous comme un homme ayant un grand sens de la justice, du droit et des règles.

C'est dans cet environnement social et familial qu'Aristides grandit, est éduqué et formé. Il fait ses études avec César. Ils obtiennent leur diplôme en droit à l'université catholique de Coimbra, en 1907.

ANGELINA ET ARISTIDES DE SOUSA MENDES, 1911

MAISON FAMILIALE À CABANAS DE VIRIATO

CÉSAR DE SOUSA MENDES, 1938

En 1909, Aristides de Sousa Mendes épouse sa cousine germaine, Angelina. Elle joue un rôle très important dans sa vie. Aimant recevoir, ils créent de grandes réceptions. Leur maison est réputée pour ses banquets et ses manifestations prestigieuses. César, le jumeau d'Aristides, est nommé ministre des Affaires étrangères en 1932 par Salazar qui vient de prendre les rênes du pouvoir.
Fin 1934 César est remercié sans ménagement, les relations entre Salazar et les jumeaux se tendent.

ARISTIDES DE SOUSA MENDES EN TENUE D'APPARAT

Aristides de Sousa Mendes

la carrière

Aristides et César entrent dans la carrière diplomatique au ministère des Affaires étrangères quand est proclamée la République au Portugal, le 5 octobre 1910.

Ils prennent leurs fonctions dans une période de mutation, de changement où les idées démocratiques, républicaines et sociales font irruption dans une société monarchique et conservatrice.

EN EXCURSION EN FRANCE, AOÛT 1938

Aristides de Sousa Mendes occupe des postes de consul du Portugal, successivement en Guyane Britannique ; à Zanzibar, Afrique-Orientale-Britannique ; à San Francisco et Boston, États-Unis ; à Maranhão et à Porto Alegre, Brésil ; à Vigo, Espagne ; à Anvers, Belgique ; à Bordeaux, France.

ARISTIDES DE SOUSA MENDES

ARISTIDES DE SOUSA MENDES AVEC SON ÉPOUSE ET SES ENFANTS, ZANZIBAR, 1917

Le 1er août 1938, Aristides de Sousa Mendes est nommé consul général du Portugal à Bordeaux. Il peut prétendre à une vie tranquille et confortable. Mais le ciel de l'Europe se couvre de sombres nuages.

Aristides de Sousa Mendes

Expo01-15-20150325:Mise en page 1 25/03/15 14:02 Page4

Bordeaux dans la tourmente

La guerre est déclarée le 3 septembre 1939, un an après la nomination d'Aristides de Sousa Mendes à Bordeaux. Elle plonge l'Europe dans une énorme tragédie.

En 1939, la Pologne est envahie par les troupes nazies. Grâce à César, son jumeau ambassadeur du Portugal à Varsovie, et à sa relation étroite avec Calheiro de Menezes, ambassadeur du Portugal en Belgique, Aristides de Sousa Mendes connait le drame qui frappe l'Europe et les conséquences de l'avancée des troupes du 3e Reich.

Dès la fin 1939, du nord de l'Europe, de Pologne, d'Autriche, d'Allemagne… affluent des réfugiés à Bordeaux. Les demandes de visas auprès des consulats se multiplient.

Aristides de Sousa Mendes sollicite, auprès de son ministère, des dérogations pour les visas de certains réfugiés. Le 11 novembre 1939, devant le nombre de demandes de plus en plus important, le ministre des Affaires étrangères du Portugal décide d'établir la circulaire nº 14. Elle vise à limiter et à « trier » l'entrée au Portugal des réfugiés jugés indésirables : les Juifs, les réfugiés politiques, les apatrides… Toute prétention doit désormais être visée préalablement par le Ministère.

JUIN 1940, RÉFUGIÉS À BORDEAUX, PLACE PEY-BERLAND

L'ANCIEN CONSULAT GÉNÉRAL DU PORTUGAL À BORDEAUX, 14 QUAI LOUIS XVIII

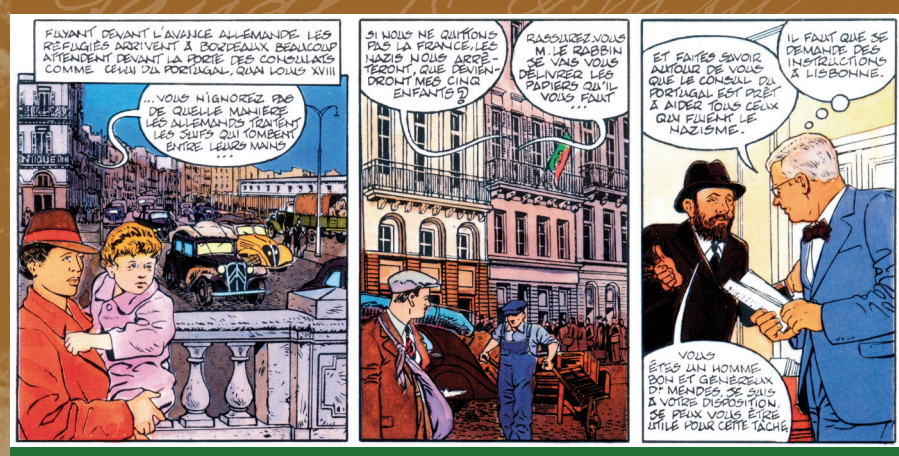

Expo01-15-20150325:Mise en page 1 25/03/15 14:02 Page5

Bordeaux, ville de la peur

DES RÉFUGIÉS À LA GARE SAINT-JEAN, À BORDEAUX

Les réfugiés se multiplient à Bordeaux.

La Hollande, la Belgique, le Luxembourg et le nord de la France sont, à leur tour, occupés.

Entre avril et juin 1940, Bordeaux voit sa population multipliée par quatre, atteignant près d'un million. Dans la ville règne un chaos certain, la situation est complexe et pénible.

Les réfugiés cherchent à obtenir des visas pour fuir la guerre en passant par le Portugal – l'une des rares portes de sortie au sud de l'Europe – pour gagner l'Angleterre, les États Unis, l'Amérique-Latine, le Canada ou l'Afrique-du-Nord.

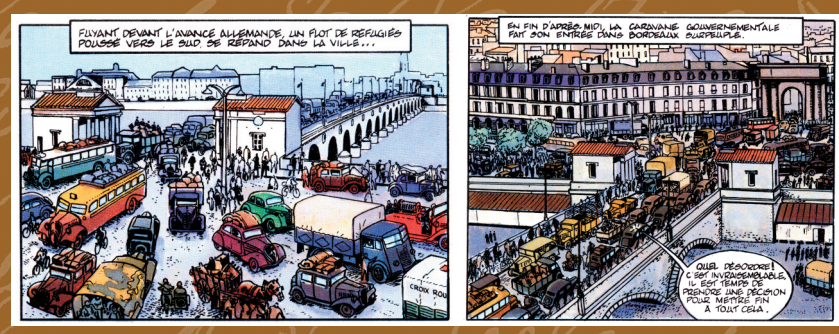

Des milliers de réfugiés attendent, dans la peur, devant le consulat. Le gouvernement portugais demande à son consul de suivre la circulaire nº 14 à la lettre.

Aristides de Sousa Mendes est confronté à un dilemme : appliquer les ordres iniques ou obéir à sa conscience d'homme libre.

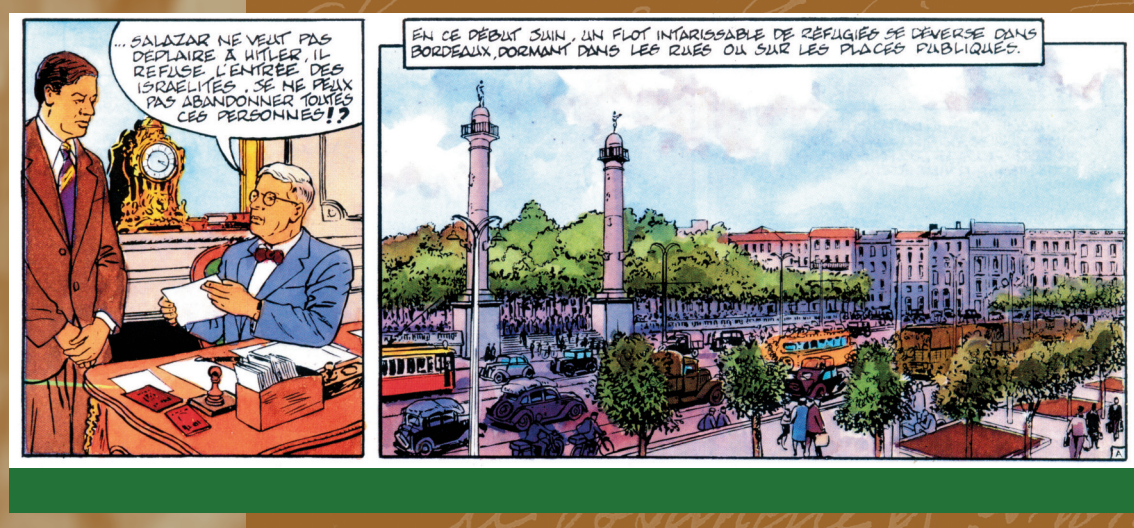

Aristides de Sousa Mendes

Expo01-15-20150325:Mise en page 1 25/03/15 14:02 Page6

le devoir de conscience

Le 12 juin 1940, la rencontre entre Chaïm Kruger et Aristides de Sousa Mendes joue un rôle déterminant.

D'origine polonaise, Chaïm Kruger est rabbin à Bruxelles. Après les bombardements du 10 mai 1940, il fuit la capitale belge avec sa femme, ses cinq enfants et une partie de la communauté juive. Réfugié à Bordeaux, il supplie Aristides de Sousa Mendes de lui délivrer des visas pour les siens.

LE RABBIN KRUGER ET ARISTIDES DE SOUSA MENDES, 1940 PRÈS DE LISBONNE

Le Consul lui demande :
« Où logez-vous, Monsieur le Rabbin ?
– Dans la rue, Monsieur le Consul, comme la majorité de mes frères juifs. »

Le consul l'accueille avec sa famille, au Consulat.
Le 13 juin, Aristides de Sousa Mendes demande des visas pour le rabbin, sa famille et vingt-huit autres réfugiés. La réponse est immédiate et catégorique :
« Non ! Ces personnes ne peuvent être admises au Portugal, c'est contraire à la circulaire nº 14 ».

Aristides est déchiré par la réponse. Exténué, il s'isole, prostré à l'idée de ne pouvoir aider ces réfugiés.
Le 17 juin au matin, l'air grave et fatigué aux côtés de sa femme Angelina, il s'adresse à ses enfants et au personnel du Consulat.
Il déclare :

« Mon gouvernement refuse les demandes de visas que je lui propose. J'ai actuellement le pouvoir et la possibilité de sauver des milliers de personnes venues de toute l'Europe et fuyant les troupes allemandes. Elles ont l'espoir de trouver asile au Portugal, ce sont des êtres humains et leur position sociale, leur origine, leur religion ou leur couleur de peau me sont totalement indifférentes. Elles ont besoin de moi, je peux leur sauver la vie, je suis chrétien et comme tel je crois que je n'ai pas le droit de laisser périr ces réfugiés, dont une grande partie sont des Juifs. Aussi je déclare, qu'à partir de cet instant, je donnerai gratuitement un visa à quiconque me le demande, contre les ordres iniques et injustes de mon gouvernement ».

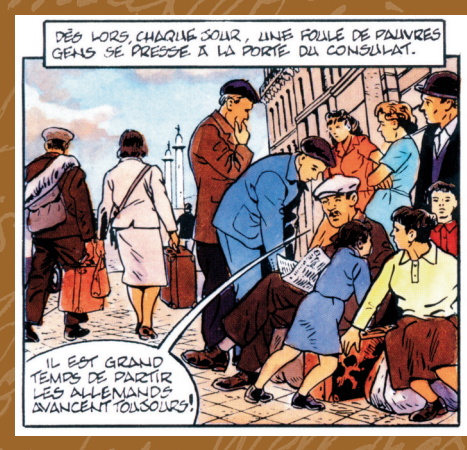

À ses enfants présents :
« Je ne sais pas ce que le futur réserve à votre mère, à vous-même et à moi-même. Matériellement, notre vie ne sera pas aussi bonne qu'elle l'a été jusqu'à présent. Malgré tout, soyons courageux et gardons à l'esprit qu'en donnant à ces réfugiés une chance de vivre et d'échapper à la barbarie, nous aurons une chance de plus d'entrer au Royaume des cieux, car ce faisant, nous ne ferons rien d'autre que d'appliquer les commandements de Dieu ».

Face aux propos de sa fille Isabelle et de son gendre Jules, il ajoute :
« Sois confiante et courageuse, car tous ces êtres humains ont besoin de nous ».

Expo01-15-20150325:Mise en page 1 25/03/15 14:02 Page7

des visas pour la liberté

PASSEPORT DE THÉRÈSE HAHN ET DE SES DEUX FILS, PIERRE ET ROGER, PORTANT UN VISA SOUSA MENDES DU 19 JUIN 1940, SIGNÉ DE LA MAIN DU SECRÉTAIRE DU CONSULAT, JOSÉ SEABRA.

Et il demande à tous de se mettre au travail. Il dit aux policiers devant le Consulat de laisser entrer tous ces gens…

Les 17, 18 et 19 juin à Bordeaux, jour et nuit, il officie.

« Je donnerai, gratuitement un visa à quiconque me le demande, contre les ordres iniques et injustes de mon gouvernement. Quelque soit leur origine, religion, nationalité ou couleur de peau, ils ont besoin de moi, je peux leur sauver la vie ! »

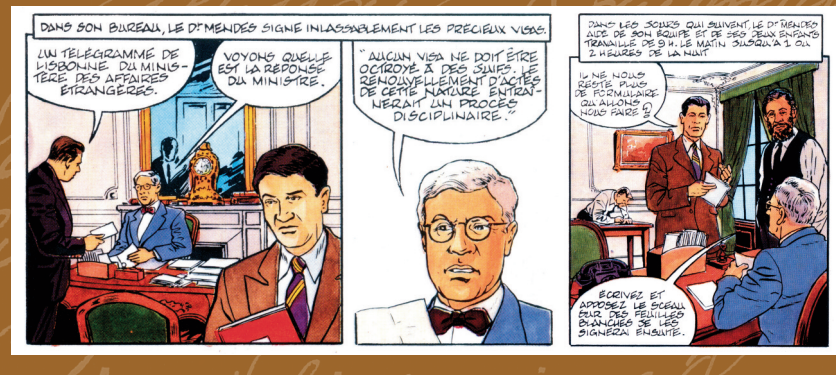

Le jour-même où Aristides de Sousa Mendes décide de délivrer des visas à tous les réfugiés, un autre grand personnage de l'Histoire prend une décision importante, qui va compter dans le destin de la France, Charles de Gaulle : il décide le 17 juin 1940 de partir de Mérignac vers Londres, d'où il lance l'Appel le 18 juin 1940.
À Bordeaux, se joue l'avenir de la République et le destin de la France entre Pétain et Laval face à de Gaulle et Mandel.

Les huit jours qui suivent, du 17 au 25 juin, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye, Aristides de Sousa Mendes, soutenu par sa famille et par ceux qui ont accepté de l'aider, délivre des visas pour plus de 30 000 personnes (selon les estimations, 32 000 à 34 000 porteurs de visas, dont plus de 10 000 juifs).

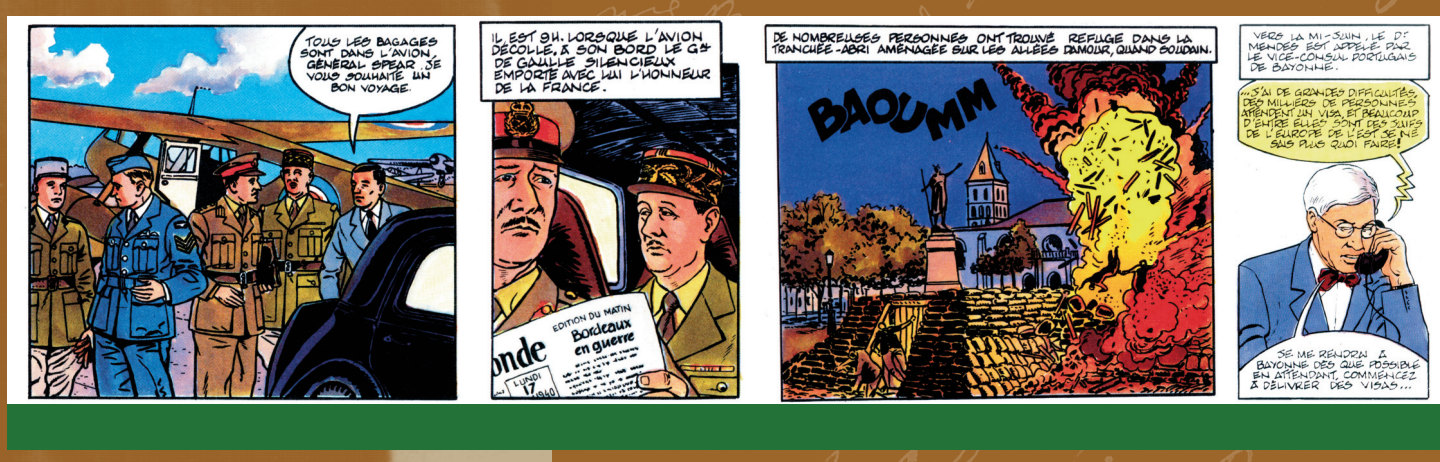

Dans la nuit du 19 au 20 juin 1940, Bordeaux est l'objet des frappes de l'aviation allemande. 65 morts, 80 blessés. Les forces allemandes entrent dans la ville.

le départ vers Bayonne

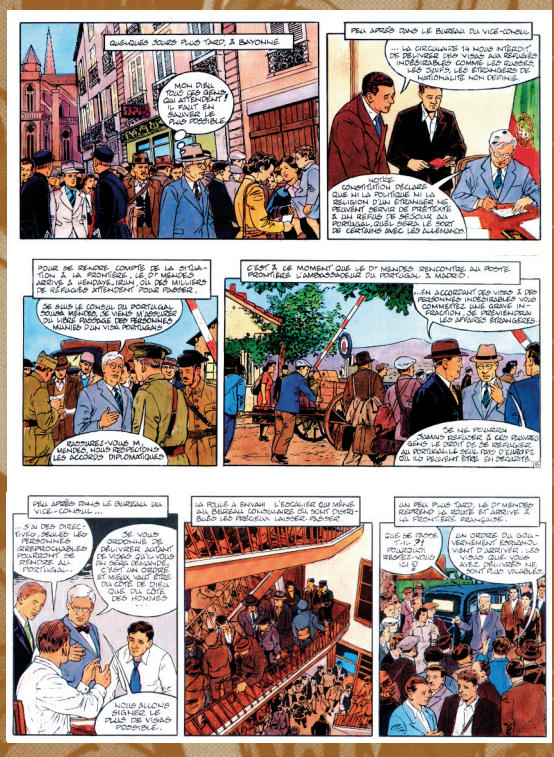

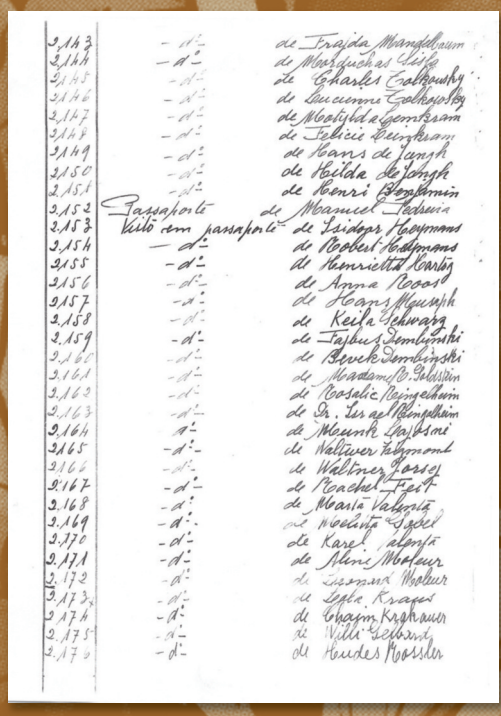

[8]

Le matin du 20 juin, Aristides de Sousa Mendes, informé de la situation bayonnaise, décide de s'y rendre.

Il y est confronté à une foule en détresse qui crie et lui demande des visas.

Aristides de Sousa Mendes demande à Manuel Vieira Braga, son vice-consul, de délivrer des visas à tous ces réfugiés, qui lui répond :

« Je ne peux obéir qu'aux ordres de mes supérieurs et à la circulaire nº 14 du 11 novembre 1939.
– Votre responsable hiérarchique c'est moi et en ma qualité de consul général, je vous ordonne de délivrer des visas à tout le monde ».

Face la foule massée dans la rue, la cour et l'escalier en bois du consulat, Aristides de Sousa Mendes fait descendre une table et une chaise dans la cour où il délivre des milliers de visas les 20, 21 et 22 juin.

Le vice-consul l'informe :

« Vous commettez un acte grave, vous vous exposez à des sanctions et des conséquences pour votre carrière.
– Cher ami, ma carrière est secondaire par rapport à toutes ces vies à sauver ».

Par son acte de courage, de lucidité et de résistance, en refusant les ordres inhumains de Salazar et en obéissant à sa conscience, Aristides de Sousa Mendes a sauvé du joug nazi et certains des camps de la mort, de l'Holocauste, plus de 30 000 hommes, femmes et enfants innocents.

« L'acte accompli par Aristides de Sousa Mendes fut la plus grande action de sauvetage menée par une seule personne pendant l'Holocauste. »

Selon l'historien de la Shoah, Yehuda Bauer.

LA PORTE DE L'ANCIEN CONSULAT DU PORTUGAL À BAYONNE, 8 RUE DU PILORI

À BAYONNE LE 20 JUIN, TERESKA SZWARC REÇOIT UN VISA SOUSA MENDES. ELLE REJOINT LONDRES ET À MOINS DE 20 ANS S'ENGAGE DANS LES VOLONTAIRES FRANÇAISES DU GÉNÉRAL DE GAULLE.

Aristides de Sousa Mendes

CONSULADO DE PORTUGAL

Expo01-15-20150325:Mise en page 1 25/03/15 14:03 Page9

Hendaye

Le 22 juin 1940, à Bordeaux, le gouvernement français capitule.

Aristides de Sousa Mendes se rend au poste frontière d'Hendaye. Devant la foule en détresse il continue de signer des visas, dans sa voiture, à une terrasse de café…

Le 23 juin, Salazar, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères portugaises, est alerté par sa police politique, par la sécurité des frontières, par les renseignements anglais, par la sécurité espagnole… Ils sont confrontés à des milliers de réfugiés qui traversent l'Espagne et arrivent à la frontière portugaise avec des visas délivrés par Sousa Mendes.

Salazar décide d'envoyer immédiatement à Saint-Sébastien et à Hendaye un haut fonctionnaire de son ministère et son ambassadeur à Madrid, Teotónio Pereira. Ils sont chargés d'examiner la situation et de mettre un terme à l'action du consul rebelle.

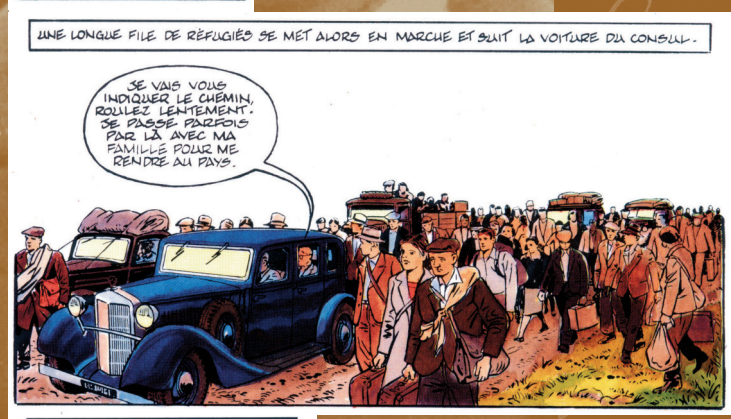

Le 25 juin, à Hendaye, l'ambassadeur convoque Aristides de Sousa Mendes qui comprend que les visas qu'il n'a cessé de délivrer sont refusés par la police espagnole d'Hendaye. Il invite tous ces réfugiés à le suivre. À quelques kilomètres un poste frontière est isolé, les consignes ne peuvent y être parvenues. Il se présente en tête de cette foule et déclare aux douaniers :

« Je suis le consul général du Portugal à Bordeaux. Tous ces réfugiés sont en possession de visas que je leur ai délivrés, ils ont le droit de se rendre dans mon pays ».

Les douaniers les laissent passer.

Sur ordre de Salazar, Teotónio Pereira relève Aristides de Sousa Mendes de ses fonctions, en le traitant d'homme ayant perdu la raison.
Le Consul aurait répondu :

« Ne faut-il pas être fou pour être un homme juste ? ».

Un télégramme du ministère des Affaires étrangères du Portugal, daté du 24 juin au soir, décrète que les visas émis par le consul général du Portugal à Bordeaux, sont nuls et sans effet.

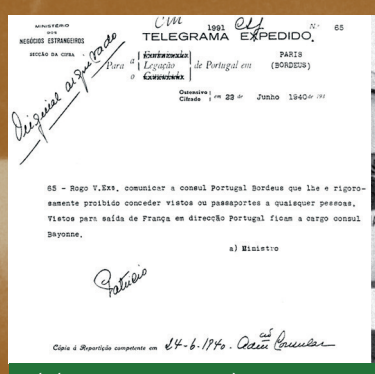

MINISTÉRIO DOS NEGÓCIOS ESTRANGEIROS
SECÇÃO DA CIFRA

TELEGRAMA EXPEDIDO. 1991 N.º 65

Para a Legação de Portugal em PARIS (BORDEUS)

Urgentíssimo Cifrado 1 em 23 de Junho 1940

65 - Rogo V.Exª. comunicar a consul Portugal Bordeus que lhe é rigorosamente proibido conceder vistos ou passaportes a qualequer pessoas. Vistos para saída de França em direcção Portugal ficam a cargo consul Bayonne.

a) Ministro

Cópia á Repartição competente em 24-6-1940.

TÉLÉGRAMME DU MINISTÈRE DU 23 JUIN

POSTE FRONTIÈRE DE BÉHOBIE

PONT FRONTIÈRE, SUR LA BIDASSOA

Aristides de Sousa Mendes

Expo01-15-20150325:Mise en page 1 25/03/15 14:03 Page10

le procès et la condamnation

Le 4 juillet 1940, Salazar ordonne l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre Aristides de Sousa Mendes.

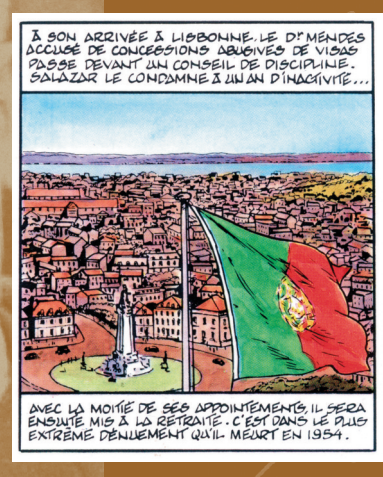

Le 8 juillet, Aristides de Sousa Mendes arrive à Lisbonne où il demande une audience au président du Conseil pour justifier ses actes. L'audience n'a jamais été accordée. Vers le 10 juillet, Aristides de Sousa Mendes arrive dans son village de Cabanas de Viriato et accueille chez lui des réfugiés, dont des diplomates, des membres de la famille royale de Belgique...

Le 29 août, Francisco de Paula Brito, chef de service des questions économiques au Ministère, relayé par Pedro Lemos, comte de Tovar, directeur général des Affaires politiques et consulaires, présentent un rapport accablant au conseil disciplinaire. Aristides de Sousa Mendes est accusé de désobéissance, préméditation, récidive et cumul d'infractions.

Le 30 octobre, après un pseudo procès disciplinaire, le verdict politique tombe. Salazar condamne Aristides de Sousa Mendes. Rayé de la carrière diplomatique, il voit son traitement réduit de moitié. Toute activité professionnelle au Portugal lui est interdite.

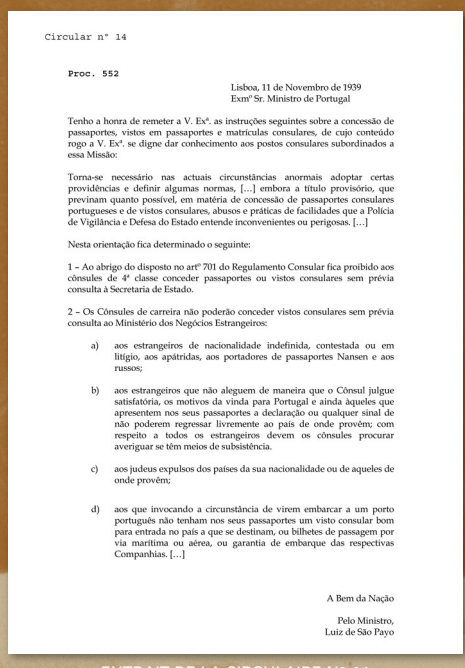

Circular nº 14

Proc. 552

Lisboa, 11 de Novembro de 1939
Exmº Sr. Ministro de Portugal

Tenho a honra de remeter a V. Exª. as instruções seguintes sobre a concessão de passaportes, vistos em passaportes e matrículas consulares, de cujo conteúdo rogo a V. Exª. se digne dar conhecimento aos postos consulares subordinados a essa Missão:

Torna-se necessário nas actuais circunstâncias anormais adoptar certas providências e definir algumas normas, [...] embora a título provisório, que previnam quanto possível, em matéria de concessão de passaportes consulares portugueses e de vistos consulares, abusos e práticas de facilidades que a Polícia de Vigilância e Defesa do Estado entende inconvenientes ou perigosas. [...]

Nesta orientação fica determinado o seguinte:

1 – Ao abrigo do disposto no artº 701 do Regulamento Consular fica proibido aos cônsules de 4ª classe conceder passaportes ou vistos consulares sem prévia consulta à Secretaria de Estado.

2 – Os Cônsules de carreira não poderão conceder vistos consulares sem prévia consulta ao Ministério dos Negócios Estrangeiros:

a) aos estrangeiros de nacionalidade indefinida, contestada ou em litígio, aos apátridas, aos portadores de passaportes Nansen e aos russos;

b) aos estrangeiros que não aleguem de maneira que o Cônsul julgue satisfatória, os motivos da vinda para Portugal e ainda àqueles que apresentem nos seus passaportes a declaração ou qualquer sinal de não poderem regressar livremente ao país de onde provêm; com respeito a todos os estrangeiros devem os cônsules procurar averiguar se têm meios de subsistência.

c) aos judeus expulsos dos países da sua nacionalidade ou de aqueles de onde provêm;

d) aos que invocando a circunstância de virem embarcar a um porto português não tenham nos seus passaportes um visto consular bom para entrada no país a que se destinam, ou bilhetes de passagem por via marítima ou aérea, ou garantia de embarque das respectivas Companhias. [...]

A Bem da Nação

Pelo Ministro,
Luiz de São Payo

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE Nº 14
DU 11 NOVEMBRE 1939

Aidé de son jumeau et d'amis, Aristides de Sousa Mendes demande une révision du procès et une modification de la décision de Salazar.

Il saisit le tribunal suprême, l'Assemblée nationale, la Commission disciplinaire du ministère des Affaires étrangères et le président de la République, mais en vain. Salazar en personne a mis son veto. Il en fait une affaire personnelle, en demandant que Sousa Mendes soit rayé de l'ordre des avocats.

Dès lors, la famille Mendes vit avec de faibles ressources et doit souvent manger, à Lisbonne, dans un foyer chargé d'apporter aide et soutien aux réfugiés démunis, notamment juifs.

Le 16 octobre 1948, Angelina de Sousa Mendes, meurt à Lisbonne d'une congestion cérébrale, torturée par les épreuves et la dispersion de sa famille. Durant les 39 ans de leur vie de couple elle fut une femme active, soutenant la carrière et l'engagement de son mari.

Aristides de Sousa Mendes meurt le samedi 3 avril 1954, à Lisbonne dans l'hôpital pour nécessiteux du Troisième Ordre de Saint-François. Le corps d'Aristides est transporté à Cabanas de Viriato où il est inhumé dans le tombeau familial tout prés de sa maison, le Passal.

Aristides de Sousa Mendes

Expo01-15-20150325:Mise en page 1 25/03/15 14:03 Page11

les étapes de sa réhabilitation 1951 à 1990

1951	Publication du livre de Sebastian Mendes *La fuite à travers l'enfer*, en anglais.
Février 1961	L'état d'Israël décide d'honorer la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes.
1966	Yad Vashem fait Juste parmi les nations le consul Aristides de Sousa Mendes.
9 octobre 1967	Une cérémonie est organisée au consulat général d'Israël à New York.
Juin 1986	Adoption d'une résolution à la chambre des représentants des États Unis, sous l'impulsion de Tony Coelho.
1987	Création, par la communauté juive et des membres de la famille sur proposition du député Robert Jacobvitz, du Comité International pour commémorer le devoir de mémoire d'Aristides de Sousa Mendes aux États-Unis.
24 mai 1987	Hommage à Aristides de Sousa Mendes à l'ambassade du Portugal à Washington, en présence du président de la république portugaise, Mario Soares.
23 juin 1987	La municipalité de Jérusalem inaugure un monument en hommage à Aristides de Sousa Mendes.
27 juin 1987	Afin de faire connaître l'action d'Aristides de Sousa Mendes, la radio bordelaise *La clé des ondes* consacre une émission en langue portugaise, animée par l'association Codif, sous l'impulsion du frère capucin Bernard Rivière.
Septembre 1987	Le journal de la fédération des associations franco-portugaises d'Aquitaine, publie un article tiré du journal *O immigrant*. Un groupe d'amis, Bernard Rivière, Manuel Dias Vaz et Joaquim Nogueira, entreprend la communauté juive de Bordeaux, le centre Jean-Moulin, le consulat du Portugal, la ville de Bordeaux et l'association Mémoire de Bordeaux.
19 mars 1988	L'assemblée nationale portugaise vote à l'unanimité la réhabilitation d'Aristides de Sousa Mendes. Il est réintégré, à titre posthume, dans la carrière diplomatique avec titre d'ambassadeur, 48 ans après les événements de juin 1940.
Avril 1988	Le comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes est constitué à Bordeaux.
Septembre 1988	Le Comité accueille à Bordeaux Rui Afonso, journaliste canadien d'origine portugaise, auteur de deux livres sur Aristides de Sousa Mendes : *L'injustice, le cas de Sousa Mendes* et *L'Homme bon*, éd. Caminho (Portugal).
Juin 1990	Le Comité accueille à Bordeaux une délégation de la famille Sousa Mendes et Robert Jacobvitz, président du comité américain à la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes.
Juin 1990	Le quotidien *Sud Ouest* publie, dans son numéro spécial consacré aux commémorations du 50e anniversaire de juin 1940, un article sur Sousa Mendes.

LE MUR DES JUSTES,
ALLÉE DES JUSTES, PARIS 4e

LA PLUS HAUTE DISTINCTION DE L'ÉTAT D'ISRAEL :
« À ARISTIDES DE SOUSA MENDES LE PEUPLE JUIF RECONNAISSANT »

LA MÉDAILLE EST REMISE À LA FAMILLE SOUSA MENDES
AU CONSULAT D'ISRAËL DE NEW YORK, LE 9 OCTOBRE 1967

1992 à 2003

HOMMAGE À SOUSA MENDES
AU PARLEMENT EUROPÉEN À STRASBOURG

INAUGURATION DE L'EXPOSITION
VISAS POUR LA VIE AUX NATIONS UNIES

DOCUMENTAIRE *LE CONSUL PROSCRIT*

Mai-juin 1992 Tournage à Bordeaux, Bayonne et Hendaye du film documentaire *Le consul proscrit*, réalisé par la télévision portugaise. À cette occasion la Comité reçoit cinq témoins américains sauvés par des visas Sousa Mendes.

Novembre 1992 Projection du film *Le Consul proscrit* au festival du film d'histoire de Pessac, suivie d'un débat animé par Manuel Dias Vaz.

27 - 28 mai 1994 Projection, au centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux, du film *Le consul proscrit* en présence de la réalisatrice et de Mario Soares, président de la république portugaise. Inauguration, par Mario Soares, du buste d'Aristides de Sousa Mendes sur l'esplanade Charles-de-Gaulle, à Bordeaux, et de la plaque en hommage à Aristides sur l'immeuble qu'occupait le Consulat en 1940, en présence du préfet de la région Aquitaine et de l'ambassadeur d'Israël en France.

MARIO SOARES DÉVOILANT LE BUSTE
D'ARISTIDES DE SOUSA MENDES

Mars 1995 La ville de Lisbonne rend hommage à Aristides de Sousa Mendes.

Novembre 1996 Représentation à Bordeaux et à Pau, dans le cadre du 5e festival du théâtre portugais, de la pièce de théâtre sur Aristides de Sousa Mendes, *Nº 14* de Antonio Moncade.

17 novembre 1998 Un hommage est rendu à Aristides de Sousa Mendes par le parlement européen de Strasbourg.

1999 La ville de Bordeaux, à la demande du Comité, baptise du nom d'Aristides de Sousa Mendes une rue du nouveau quartier Haussmann.

Février 2000 Création, au Portugal, de la fondation Aristides de Sousa Mendes.

3 avril 2000 À l'occasion de l'anniversaire de la mort d'Aristides de Sousa Mendes, est inaugurée l'exposition *Visas pour la vie* à Lisbonne et à New York, au siège des Nations Unies.

BUSTE ARISTIDES DE SOUSA MENDES

2001 Inauguration de la plaque en hommage à Aristides sur l'immeuble qui abritait en 1940 le Consulat, rue du Pilori à Bayonne.

3 avril 2002 L'ONU rend hommage à Aristides de Sousa Mendes.

7 novembre 2002 Inauguration à Bordeaux du groupe scolaire Aristides-de-Sousa-Mendes, par Alain Juppé, ancien premier-ministre et député-maire de la ville.

2003 À Bègles, en Gironde, inauguration de la rue Aristides-de-Sousa-Mendes par Noël Mamère, député-maire.

Expo01-15-20150325:Mise en page 1 25/03/15 14:03 Page13

2004 à 2007

En juin 2004, la France et les pays alliés commémorent le 60e anniversaire du débarquement en Normandie.

Dans ce rappel de mémoire, une série de manifestations est organisée à Bordeaux et au Portugal à l'occasion du 50e anniversaire de la mort d'Aristides de Sousa Mendes.

3 avril 2004 Manifestations, à Bordeaux, en hommage à Aristides de Sousa Mendes devant le buste de l'ancien consul, à l'occasion du 50e anniversaire de sa mort. Rediffusion sur *France 3 Aquitaine* du film *Le Consul proscrit*.

4 avril 2004 Conférence à l'*Escale du Livre* à Bordeaux, à la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes par Manuel Dias Vaz, président du Comité.

8 avril 2004 Conférence organisée à Bordeaux par l'association Boulevard des Potes sur *Le pouvoir de dire non*, avec Me Gérard Boulanger, président de la Ligue des Droits de l'Homme et Manuel Dias Vaz, président du Comité.

17 juin 2004 Inauguration à Bordeaux, dans le quartier Haussmann de la rue Aristides-de-Sousa-Mendes par Chantal Bourragué, députée de Bordeaux, et en présence de son Excellence Antonio Monteiro, ambassadeur du Portugal en France.

17 juin 2004 À l'occasion de la journée mondiale en hommage aux Justes parmi les Nations, une cérémonie inter-religieuse est organisée au musée d'Aquitaine, en mémoire à Aristides de Sousa Mendes. La cérémonie est coprésidée par Claude Maman, grand rabbin de Bordeaux, et Jean-Pierre Ricard, évêque de Bordeaux, en présence de son Excellence Antonio Monteiro, ambassadeur du Portugal en France, et du frère capucin Bernard Rivière, honoré de la médaille Aristides de Sousa Mendes par la fondation internationale Raoul Wallenberg.

11-12 octobre 2004 Musiques de Nuit organise au Goethe-Institut à Bordeaux, en partenariat avec le Comité, des concerts de musique klezmer et yiddish par le groupe Brave Old World, entrecoupés de lectures sur Aristides de Sousa Mendes et son action.

11 novembre 2004 Dans le cadre de la manifestation consacrée à la mémoire de la Nationale 10, organisée par MC2A à Bordeaux, en lien avec le réseau Mélanges, le président du Comité, Manuel Dias Vaz, fait une présentation de l'action d'Aristides, suivie de la projection du film *Le consul proscrit*. Les réfugiés porteurs de visas prenaient la nationale 10 pour rejoindre le Portugal.

BERNARD LE COQ INTERPRÈTE ARISTIDES DE SOUSA MENDES DANS LE FILM *DÉSOBÉIR* DE JOËL SANTONI

11 mai 2005 À l'Unesco de Paris, est donné un grand concert pour la paix à la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes, avec le baryton Jorge Chaminé.

2006 Une rue de Cenon, Gironde, est nommée rue Aristides-de-Sousa-Mendes sous l'impulsion du Comité, dévoilée par Francisco Santos Correia, consul général du Portugal ; Alain David, maire de Cenon ; Conchita Lacuey, député-maire de Floirac ; Jean-Jacques Benoît, président d'Aquitanis ; Manuel Dias Vaz, président du Comité.

27 mars 2006 Le conseil général de la Gironde, sur proposition de son président, Philippe Madrelle, nomme à l'unanimité Aristides de Sousa Mendes citoyen d'honneur de la Gironde.

2007 Sous l'impulsion de Simone Veil, Jacques Chirac, président de la République, honore les Justes parmi les Nations de France en les faisant entrer au Panthéon : « Aux grands hommes la patrie reconnaissante ».

Juin 2007 Voyage de souvenir et de mémoire des descendants d'Aristides de Sousa Mendes à Bordeaux, Bayonne, Anglet, Hendaye pour l'Aquitaine, et pour le Portugal à Vilar Formoso, Cabanas de Viriato, Mongualde, Coimbra, Figueira da Foz, Tomar et Lisbonne.

2007 À Léognan, un parvis prend le nom de parvis Aristides-de-Sousa-Mendes.

2008 à 2014

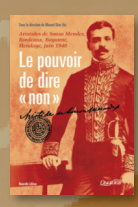

ARISTIDES, DE BÉATRICE HAMMER AVEC SYLVIA DELAGRANGE, ARMAND ÉLOI, THIERRY JENNAUD. MISE EN SCÈNE ARMAND ÉLOI

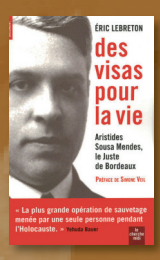

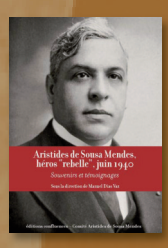

LE CONSUL DE BORDEAUX, DE FRANCISCO MANSO & JOÃO CORREA

3 avril 2008	À l'occasion du 54e anniversaire de la mort d'Aristides, le Comité invite à Bordeaux le maire de Cabanas de Viriato et six artistes peintres portugais et espagnols.
Août - sept. 2008	Le Comité participe et s'associe au tournage du téléfilm *Désobéir*, réalisé en Aquitaine par Joël Santoni, prod. France 2.
2008	Inauguration à Anglet des salles de lecture de la bibliothèque municipale au nom d'Aristides de Sousa Mendes.
14 novembre 2008.	Projection en avant-première, du téléfilm *Désobéir* au cinéma Jean-Eustache, dans le cadre du Festival international du film d'histoire de Pessac.
15 novembre 2009	Musée d'Aquitaine de Bordeaux, présentation du livret *Aristides de Sousa Mendes, 9 jours pour sauver 30 000 personnes*, éd. Quatorze, du Comité, suivi de concerts de la chorale O Sol de Portugal et d'Arlindo de Carvalho, auteur-compositeur, avec ses musiciens : fados et musique populaire portugaise.
2010	70e anniversaire de l'action d'Aristides de Sousa Mendes. Voyage des descendants d'Aristides et de personnes qu'il a sauvées ou leurs enfants, de Paris à Hendaye.
2010	Pièce de théâtre *Aristides* de Béatrice Hammer, par la compagnie du Théâtre du passeur, mise en scène d'Armand Éloi.
Mars 2010	Sortie des presses de l'ouvrage *Le pouvoir de dire non*, éd. Quatorze, du Comité.
Juin 2010	Parution du livre d'Éric Lebreton *Des visas pour la vie, Aristides de Sousa Mendes le Juste de Bordeaux*, éd. Le cherche midi.
24 juin 2010	Concert à la Grande synagogue de Bordeaux en l'honneur des Justes parmi les Nations et d'Aristides de Sousa Mendes.
Octobre 2010	Conférence-débat au Rocher de Palmer, à Cenon (Gironde), sur le 100e anniversaire de la République portugaise.
Octobre 2010	Parution du livre *Aristides de Sousa Mendes héros «rebelle», juin 1940*, éd. Confluences et Comité.
Novembre 2010	Manifestations à Ribérac (Dordogne), hommage à Aristides de Sousa Mendes et Andrée Cibial, à l'occasion du 70e anniversaire de Marie-Rose Faure, leur fille.
9 décembre 2011	À l'initiative du Comité au cinéma Jean-Eustache de Pessac (Gironde), projection-débat en avant-première du film belgo-hispano-portugais *Le consul de Bordeaux*, en présence de : Antonio Leão Rocha, consul général du Portugal à Bordeaux ; Jean-Jacques Benoît, conseiller général de la Gironde et maire de Pessac ; José Maria Costa, maire de Viana do Castelo ; Maria José Guerreiro, adjointe au maire de Viana do Castelo ; João Correa, coréalisateur ; Henri Seroka, compositeur de la bande originale et producteur ; Gérald Mendes, petit-fils d'Aristides ; Manuel Dias Vaz, président du Comité. Événement organisé dans le cadre du 30e anniversaire d'O Sol de Portugal et du jumelage des villes de Pessac et de Viana do Castelo.
11 décembre 2011	Inauguration de la rue Aristides-de-Sousa-Mendes, à Pessac (Gironde), en présence de : Antonio Leão Rocha, consul général du Portugal à Bordeaux ; Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine ; Jean-Jacques Benoît, conseiller général de la Gironde et maire de Pessac ; José Maria Costa, maire de Viana do Castelo ; Maria José Guerreiro, adjointe au maire de Viana do Castelo ; João Correa, coréalisateur du film *Le consul de Bordeaux* ; Marie-Rose Faure Sousa Mendes et Gérald Mendes, fille et petit-fils d'Aristides ; Manuel Dias Vaz, président du Comité français.
Décembre 2012	Pose d'une plaque souvenir sur l'immeuble du Consulat à Bayonne en 1940.
Juin 2013	France et Portugal, voyage de porteurs de visas Sousa Mendes et de membres de la famille.
7 mars 2014	Musée d'Aquitaine, conférence *L'action de sauvetage des réfugiés à Bordeaux.*

Expo01-15-20150325:Mise en page 1 25/03/15 14:04 Page15

remerciements

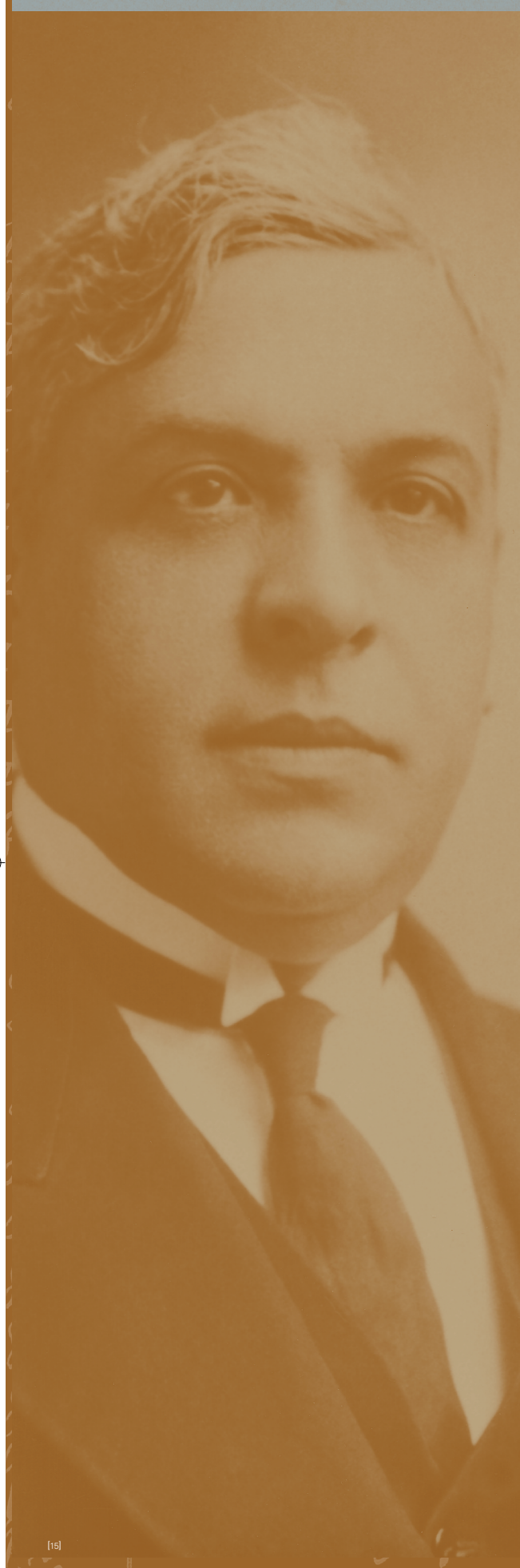

Exposition réalisée à partir des documents
du comité national français en hommage
à Aristides de Sousa Mendes
et de la famille Sousa Mendes,
des textes de Manuel Dias Vaz
et des ouvrages suivants :

Aristides de Sousa Mendes, Le Juste de Bordeaux,
José Alain Fralon, éd. Mollat ;

Aristides de Sousa Mendes, La Fuite à travers l'enfer,
Sebastian Mendes ;

Un homme bon, Aristides de Sousa Mendes,
Rui Afonso, éd. Caminho ;

Bordeaux dans la tourmente, Jocelyn Gille, BD ;

L'action humanitaire d'Aristides de Sousa Mendes dans la Seconde Guerre mondiale,
document catalogue de l'exposition réalisée en 2004
par le Ministère des Affaires étrangères du Portugal,
la Bibliothèque nationale
et la Fondation Aristides de Sousa Mendes ;

Aristides de Sousa Mendes, juin 1940, éd. du Comité ;

Aristides de Sousa Mendes, 9 jours pour sauver 30 000 personnes,
éd. Quatorze ;

Aristides de Sousa Mendes héros «rebelle», juin 1940,
éd. Confluences et Comité ;

Le pouvoir de dire non, éd. Quatorze.

Réalisation

Comité
national français en hommage à
Aristides de Sousa Mendes

avec le soutien
de la Direction régionale des Affaires culturelles
du Conseil régional d'Aquitaine
du Conseil général de la Gironde
le Ministère des Affaires étrangères du Portugal

et avec l'aide de Musiques de Nuit.

Ministério dos Negócios Estrangeiros
Direcção Geral dos Assuntos Consulares e das communidades portuguesas

LHOUMEAU.COM